

**DEPARTEMENT DU JURA
COMMUNE DE MEUSSIA**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Délibération 39328-2026-8

Séance du 9 mars 2026

L'an deux mille vingt-six,

Le lundi 9 mars à 19 h 00, le Conseil municipal de la commune de Meussia s'est réuni en session ordinaire à la mairie de Meussia, sous la présidence de Madame TISSOT Isabelle, Maire, sur la convocation en date du 3 mars 2026 qui a été adressée par mail le 3 mars 2026.

Présents : Maxime BALLAUD, Gilbert CERUTTI, Céline COLAS, Thierry JANIER-DUBRY, Sylvie LEFEBVRE, Bertrand MONOT, Yann ROTA, Isabelle TISSOT (8)

Nombre de membres en exercice : 8

Date de convocation : 03/03/2026

Nombre de membres présents : 8

Date de l'affichage : 10/03/2026

Nombre de membres votants : 8

Secrétaire de séance : Gilbert CERUTTI

Objet : Schéma Défense Extérieure contre l'Incendie (DECI) pour la commune de Meussia

C'est au maire qu'il incombe d'organiser la lutte contre les incendies en vertu de ses pouvoirs de police. Au sens de la loi, les obligations du maire, en matière de DECI, sont de s'assurer de l'existence, de la suffisance et de la disponibilité des moyens en eau pour la lutte contre l'incendie au regard des risques à défendre.

La commune de Meussia a répondu à cette réglementation avec l'édition de l'arrêté qui s'y rapporte comme cela a été le cas également pour le Plan Communal de Sauvegarde.

Le conseil municipal, après délibération, et à l'unanimité, autorise Mme le Maire à signer l'arrêté correspondant et ses annexes.

Ainsi délibéré le 9 mars 2026, pour expédition conforme.

Délibération 39328-2026-8 (8 Voix Pour)

Le secrétaire de séance, Gilbert CERUTTI



Le Maire, Isabelle TISSOT

